

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 31 décembre 1906, M. le Comte Henri de Maleville, Secrétaire Général du Gouvernement, est autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Italie.

Par Ordonnance Souveraine en date du 1<sup>er</sup> janvier 1907, M. Adolphe Fuhrmeister, Secrétaire particulier de S. A. S. le Prince, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie qui lui a été conférée par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

Par Ordonnance Souveraine en date du 1<sup>er</sup> janvier 1907, M. Jean-Jacques-Henri Courdavault est nommé Commissaire Central de la Principauté et sera chargé, en outre, du Commissariat de Monaco-Ville, en remplacement de M. Jean-Baptiste Franco, admis à une pension de retraite.

Par Ordonnance Souveraine en date du 1<sup>er</sup> janvier 1907, M. Maurice Canu, licencié en droit, licencié ès lettres, est nommé Chef de bureau au Gouvernement, en remplacement de M. Honoré Laboulaye, admis à une pension de retraite.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Le 2 janvier, S. A. S. le Prince Albert a donné un dîner en l'honneur du Prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, et de la Princesse. A ce dîner assistaient, entre autres personnages, M. Thomson, ministre de la Marine, et M<sup>me</sup> Thomson; M. Bourée, ambassadeur de France, et M<sup>me</sup> Bourée. Pendant la soirée, le Prince a fait à Ses invités une petite conférence accompagnée de projections inédites sur Sa dernière campagne aux mers arctiques. Une série de vues se rapportant aux travaux des savants et des explorateurs attachés à l'expédition a été montrée à l'assistance, dans laquelle figuraient M. Kurino, ambassadeur du Japon à Paris; M. Motono, ministre plénipotentiaire du Japon à Saint-Petersbourg; M. Bouvier, membre de l'Institut; M. le sénateur Poirrier; M. Balny d'Avricourt, ministre de Monaco à Paris, et une trentaine d'autres personnes appartenant au monde scientifique et aux relations personnelles du Prince.

S. A. S. le Prince Albert, accompagné de M. Bouré, aide de camp, s'est rendu, le 3 janvier, à Rambouillet où M. le Président de la République a offert une grande chasse en Son honneur. Assistaient notamment à cette chasse M. Clémenceau, président du Conseil, ministre de l'Intérieur; M. Pichon, ministre des Affaires étrangères; M. le général Voyron.

L'inauguration de la quinzième Exposition des Beaux-Arts a eu lieu dimanche, au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo.

Son Exc. M. Roger, représentant S. A. S. le Prince, est arrivé à 2 heures.

M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, a reçu Son Excellence à l'entrée du salon et l'a remerciée de marquer par sa présence l'intérêt que S. A. S. le Prince daigne prendre à toutes les manifestations artistiques ou scientifiques dans la Principauté.

M. le Gouverneur Général a très aimablement répondu aux remerciements de M. Camille Blanc. A son tour, M. Denys Puech, l'éminent sculpteur, membre de l'Institut de France, représentant le Comité de l'Exposition, a souhaité la bienvenue à Son Excellence au nom des artistes exposants.

L'orchestre salue l'entrée du Gouverneur Général en jouant l'*Hymne Monégasque*.

Accompagné de M. Camille Blanc, de M. D. Puech, de M. Jacquier, des membres du Comité de direction présents, et de nombre d'artistes exposants, Son Exc. M. Roger, que l'assistance élégante assemblée là salue respectueusement, parcourt d'abord le pourtour du jardin d'hiver et le salon de gauche, s'arrêtant devant les œuvres les plus marquantes de l'Exposition. Le cortège officiel visite ensuite le grand hall, puis la salle du théâtre consacrée comme d'habitude aux pastels et aux aquarelles.

En quittant l'Exposition Son Exc. M. Roger s'est plu à constater que plus que jamais le Salon monégasque renferme un nombre considérable de toiles, de sculptures et d'objets d'art de réelle valeur et a félicité M. Camille Blanc, ainsi que M. Jacquier, secrétaire général, pour la parfaite organisation de l'Exposition.

On sait quel cadre charmant, le Palais des Beaux-Arts offre à une réunion mondaine. Celle de dimanche fut des plus brillantes: personnages politiques, notabilités artistiques et mondaines formaient une assemblée comme seul Monte Carlo peut en réunir.

Vaste, élégant et admirablement éclairé, le grand hall a été décoré avec un goût discret et très séduisant. Les toiles, très nombreuses cependant, y sont disposées ainsi que dans les deux salles latérales, avec un art qui permet de tout voir sans fatigue.

Tous les artistes dont les distinctions et les récompenses officielles ont depuis longtemps consacré le nom et qui obtiennent, chaque année, la faveur du public dans les grands cercles parisiens,

ont répondu avec empressement à l'appel de M. Jacquier..

Citons parmi les œuvres devant lesquelles s'est particulièrement arrêté le cortège officiel :

PEINTURE. — Le beau portrait de S. A. S. le Prince, par Spiridon; *Jour d'été et Juvénil effroi*, d'Albert Aublet; *Le Christ*, de Jean Beraud; *Portrait de M<sup>me</sup> Maurice Pascal*, de Léon Bonnat; *Dans un jardin de Mustapha*, *Après le travesti* (Monaco); *Portrait*, de Frédéric Bridgman; *la Femme aux Iris*, de Georges Clairin; *Meriem*; *Buona Notte*, de L. Comerre; *Faunes et faunesses dansant autour du feu*; *Dionysos endormi*, *Madrilène*, de Gustave Courtois; *Le soir*, de Debat Ponsan; *Le départ pour l'Islande*, de Demont-Breton; *Retour de la Charge*, d'Edouard Detaille; *Soir d'Or*; *Nuit claire*, de Guillaume Dubufe; *L'heure de goûter*, de Julien Dupré; *Portrait de M. Deroulède*; *Portrait de M<sup>me</sup> la baronne D...* de Gabriel Ferrier; *Driade*, de Paul Gervais; *Les casseurs de glace à Saint-Petersbourg*, de Henri Gervex; *La Chapelle des Damps*, d'Antoine Guillemet; *Chemin montant*, d'Henri Harpignées; *Bien aller*, de Léon Hermann; *Douleur de Marie-Madeleine*, de Jules Lefevre; *Guillaume le Conquérant*, d'Albert Maignan; *Le réveil*, d'Antonin Mercié; *La côte de Menton au crépuscule*, de Jules-Alexis Muenier; *Le travail interrompu*, de Tony Robert Fleury; *Curieuse et l'Epouvantail*, de Georges Rochegrosse; *Les Régates de Paimpol et Matin de juillet sur la Sarthe*, de Pau Sain; *Les Roses trémières*, de J. de Souza-Pinto; *Tirailleuse annamite*, de José Gilbert; *Retour du marché*, de M<sup>lle</sup> Fernande Sadler; *Portrait*, de Felipe Maso; *Portrait du général Turr*, de Spiridon; *Rentrée nocturne*, de Francis Tattegrain; *Un connaisseur*, d'Honoré Umbricht.

AQUARELLES : *Le Canal San Giorgio*, *Sacca della Misericordia*, de Franck Lamy; *Jeune Fille au chien*, de Marcel Baschet; *l'Entrée au bal*, carnaval de Nice; *A la Rivière*, de Frédéric Bridgman; *La Réussite*; *Devant la mer*, de Pierre Carrier-Belleuse; *Canal Santa Croce*, de Marie Joseph Iwill; *Fleurs d'Automne*, de Ludovic Marchetti; *Gitane*, *Chanson de Pierrette*, *Etude*, *Portrait de M. Denys Puech*, d'Edouard Pizzella; *Givre en Sologne*, *Nuit Claire*, d'Albert Gabriel Rigolot; *Roses Trémières*, *Éillets*, de François Rivoire; *Lisette*, de M<sup>me</sup> Frédérique Vallet Bisson.

SCULPTURE : *La Diane au levrier*, d'Albert Benoît Levy; *Farouche*, de Gaston Beury; *Bacchante*, de Félix Charpentier; *l'Emancipation*, de Jean Chovel; *Omphale*, de Georges Colin; *Première douleur*, de Cranney Franceschi; *Les Chrysanthèmes*, *Les Blés*, d'Horace Daillion; *Méditation*, d'Ernest Dubois; *Louis XIII enfant*, *Vierge de Bethléem*, d'Emmanuel Fremiet; *Vase*, *Nymphe et Satyre*, de J.-A. Injalbert; *l'Aube*, d'Emile Laporte; *Cigale*, de Laurent Honoré Marqueste; *Aragonais*, *Jeune Pâtre*, de Jean Marie Mengue; *La Muse de Chénier*, *La Seine*, *Jeune homme*, de Denis Puech; *Namouna*, d'Antonin Mercié; *Persephone dit adieu à la terre*, de M<sup>me</sup> J. Tollemaar.

Cette nomenclature, qui paraît longue, est cependant bien incomplète, et ne peut donner qu'une très imparfaite idée des richesses que renferme l'Exposition actuelle. Aussi ne peut-elle manquer d'obtenir le même succès que ses aînées.

A l'occasion de la nouvelle année, M. Philip de Barjeau, consul de France, a reçu, mardi dernier, les membres de la Colonie française.

A 10 heures, M. le Consul a reçu le personnel de l'administration des Douanes, celui des Postes et celui des Chemins de fer. Les membres du Comité de bienfaisance de la Colonie française sont arrivés peu après. Leur vice-président, M. le capitaine Laroche, a exprimé à M. Philip de Barjeau les vœux unanimes de la Colonie et prié M. le Consul de transmettre à M. le Président de la République et à la Famille Princière les respectueux hommages et souhaits du Comité.

M. Philip de Barjeau a remercié le Comité de

sa démarche et formé des vœux pour sa prospérité. Il a ensuite offert le champagne aux Français présents et levé sa coupe en l'honneur du Président de la République et de S. A. S. le Prince.

Des télégrammes exprimant les respectueux souhaits de la Colonie française ont été adressés par ses soins au Président de la République, à S. A. S. le Prince Albert et à la Famille Princière.

A l'occasion de la nomination de M. Courdavault, le nouveau commissaire central de la Principauté, et de la mise à la retraite, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1907, de M. Franco, commissaire de police, M. Tomps, directeur de la Sûreté publique, a réuni tout le corps de la Police pour présenter M. Courdavault et pour remettre à M. Franco (qui, le 15 novembre dernier, a été décoré de l'Ordre de Saint-Charles) une croix en brillants qui lui était offerte par tout le personnel des fonctionnaires et agents de Sûreté publique.

M. Tomps a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle il rappela la carrière de M. Franco qui, entré comme simple agent, a passé en 27 ans tous les degrés de la hiérarchie.

« Je suis fier, a-t-il dit, qu'un de plus parmi nous, vous, cher Franco, grâce à la bienveillance et, j'ajoute, à l'esprit de justice de Son Altesse Sérénissime, ait été jugé digne d'obtenir une distinction d'autant plus flatteuse qu'elle est rare et d'entrer dans les rangs de chevaliers de Saint-Charles.

« Si le mérite vous appartient, l'honneur en rejaillit sur notre administration. »

M. Franco a remercié en termes heureux.

Ces deux allocutions ont été chaleureusement applaudies et, en nous associant aux nobles sentiments exprimés, nous adressons nos félicitations personnelles aux deux honorables fonctionnaires qui ont été l'objet de cette sympathique manifestation.

S. A. I. le Grand-Duc de Mecklembourg-Schwerin, venant d'Italie en automobile, était, vendredi après-midi, de passage à Monte Carlo, où il s'est rencontré avec sa mère, S. A. I. et R. la Grande-Duchesse Anastasie de Mecklembourg, venue de Cannes au-devant de lui.

La Grande-Duchesse et son fils sont repartis dans la soirée pour Cannes, par la route.

M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, et M<sup>me</sup> Simyan sont arrivés vendredi à Monte Carlo par le Côte-d'Azur-Rapide et se sont installés au Riviera Palace.

M. et M<sup>me</sup> Simyan se sont rendus samedi à Porquerolles pour assister à des expériences de télégraphie sans fil, auxquelles était également présent M. Etienne, ancien ministre de la Guerre.

Le Sous-Secrétaire d'Etat et M<sup>me</sup> Simyan, de retour de leur excursion, se sont réinstallés à Monte Carlo qu'ils viennent de quitter pour rentrer à Paris.

Après avoir déjeuné au Cap d'Ail, à la villa « les Lucioles », chez M. Victor Simond, directeur du *Radical*, M. le député Etienne, ancien ministre de la Guerre, M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, M. Arago, député de Cannes, et M. Eugène Baudin, ancien député, sont venus, vendredi après-midi, en compagnie de leur hôte, visiter la brasserie et les établissements frigorifiques de Monaco.

Les honneurs leur en ont été faits par M. Cabirau.

M. Etienne, ancien ministre de la Guerre, est parti, samedi matin, en automobile avec M. Simond, directeur du *Radical*, et avec M. Cabirau, pour les Salins d'Hyères. Un vapeur spécial les attendait pour les transporter dans l'île de Porquerolles où ils devaient prendre part à une chasse aux faisans, organisée par M. Victor Simond, en l'honneur de l'ancien ministre et de ses amis.

M. Bérard, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, a quitté Monte Carlo lundi, se rendant à Paris.

M. Léon Janet, député du Doubs, président de la Commission des chemins de fer, chargé, il y a deux ans, du rapport de la ligne Nice-Coni, qu'il fit adopter par la Chambre, est arrivé à Monaco, où il est l'hôte de son beau-frère, S. Exc. M. Roger, Gouverneur Général de la Principauté.

M. René Renoult, député de la Haute Saône, est arrivé jeudi à Monte Carlo.

Signalons le passage, dans la Principauté, de M. Chenavaz, député de l'Isère, et de M. Camille Pelletan, député, ancien ministre de la Marine.

M. Combalat, conseiller référendaire à la Cour des Comptes et secrétaire particulier de M. Rouvier, sénateur des Alpes-Maritimes et ancien président du Conseil, a passé la soirée de jeudi à Monte Carlo.

M. Dalziel, le célèbre propriétaire-directeur de l'Agence Anglaise qui porte son nom, a passé plusieurs jours au Riviera Palace de Monte Carlo. Il vient d'en partir pour aller faire une croisière à bord de son steam-yacht.

M. W. R. Vanderbilt, qui était depuis quelque temps en villégiature à Monte Carlo, est parti pour Marseille où il s'embarque à bord de son yacht *Valiant* pour effectuer, en Méditerranée, une croisière de 70 jours. M. W. R. Vanderbilt compte visiter Barcelone, Alger, Tunis, Le Caire, la Grèce, et revenir ensuite sur la Côte d'Azur.

Le *Valiant* jauge 2,080 tonnes.

Le Cher Alfred Milon de Verrailon, général de brigade dans la réserve de l'armée italienne, vient de mourir à Rome.

Le général Milon était un savant et brillant officier et avait fait une rapide carrière dans l'arme de la cavalerie. Il appartenait à une ancienne famille de notre région, originaire de Sospel.

Vendredi, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Paul Verhoeven, décédé à Monte Carlo en sa villa Pauline.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Charles. A l'issue de la cérémonie funèbre, le cercueil a été dirigé vers la gare pour être transporté à Ixelles-Bruxelles.

Lundi, à 2 heures et demie de l'après-midi, un ouvrier, Allavena Jean, qui travaillait à enlever des bois d'échafaudage au Musée Océanographique, est tombé dans la mer d'une hauteur de 50 mètres et s'est brisé sur les rochers.

La saison d'opérette s'est close jeudi par le très franc succès de *Hans, le joueur de flûte*. M<sup>lle</sup> Josette, ma femme, les quatre actes pimpants que MM. Gavault et Charvay font applaudir depuis de nombreuses représentations au Gymnase, ont inauguré la saison de comédie.

M<sup>lle</sup> Josette doit se marier avant 18 ans si elle ne veut perdre le bénéfice d'une fortune de 500.000 fr. qu'une tante lui a laissée en mourant. Or l'échéance fatale arrive dans deux mois et le fiancé que M<sup>lle</sup> Josette a élu, un jeune sportman anglais, doit partir pour faire le tour du monde. Pour sauvegarder ses intérêts et se réserver à l'élu de son cœur, Josette a recours à son parrain, André Ternay, qui consentira à l'épouser en renonçant à user de ses droits. Ternay, célibataire et viveur aimable, regimbe d'abord, mais finit par céder à sa filleule qu'il adore.

Au cours d'un voyage qu'il a décidé pour échapper aux indiscretions des parents, André finit par s'apercevoir qu'il adore Josette plus et autrement qu'il ne le pensait et, dans une scène supérieurement conduite, celle-ci, de son côté, découvre l'amour

qu'elle ressentait inconsciemment pour son époux honoraire.

A peine cette double découverte est-elle faite et consacrée, que le jeune anglais se fait annoncer. Mais lui-même a du, pour recouvrer sa liberté, épouser en pays barbaresque la fille d'un grand vizir. Tout s'arrange donc pour le mieux et M<sup>lle</sup> Josette, devenue M<sup>me</sup> Josette, part pour un vrai voyage de noces cette fois, avec l'heureux André.

Ce sec résumé ne peut donner, bien entendu, aucune idée de l'agrément de la pièce. C'est un de ces bibelots fragiles et charmants que, seules, peuvent façonner les mains expertes de nos hommes de théâtre. C'est, si l'on peut employer cette formule un peu usée, une œuvre très française. Sur une trame extrêmement légère, les auteurs ont exécuté d'ingénieuses broderies et promené les arabesques d'une fantaisie presque vaudevillesque parmi les nuances délicates d'une sensibilité attendrie.

Un des grands attraits de la pièce consiste précisément dans l'art avec lequel elle se tient aux limites des deux genres. Elle est conduite avec une légèreté de main qui séduit. C'est un plaisir de voir avec quelle adresse sont filées les scènes les plus difficiles et comment le dialogue court sans un faux pas au milieu des situations les plus périlleuses.

Montée avec le luxe et le goût qui sont de tradition au théâtre de Monte Carlo, la pièce est jouée un peu plus lentement qu'à Paris. M<sup>lle</sup> Luceney prête à M<sup>lle</sup> Josette moins de gaieté évaporée et de décision, mais plus de tendresse que ne le fait au Gymnase M<sup>lle</sup> Marthe Régnier; M. André Dubosc tient le rôle d'André Ternay, quadragénaire amoureux, avec la distinction sûre et l'autorité qui lui sont habituelles. Son frère, M. Gaston Dubosc, c'est Panard, le « reflet » d'André Ternay, son Pylade ahuri, type de terre-neuve tout à fait réjouissant.

A côté d'eux, M<sup>lle</sup> Fonteney, séduisante Myrienne; M<sup>mes</sup> Cavel et Berdely, MM. Henri Collen, Lebrey, Roger, Varny, Bochaud et Sigaud ont pris et mérité une bonne part des applaudissements.

M. Léon Jehin a fait entendre, au dernier Concert Classique, les *Scènes gothiques*, de M. Périlhou, le distingué et savant organiste de Saint-Séverin, que diverses œuvres jouées avec succès aux concerts Colonne ont placé au premier rang des symphonistes modernes.

Les *Scènes gothiques* comprennent quatre morceaux de caractères très différents; c'est d'abord la *Procession*, d'une belle pureté de ligne, puis *Pâques fleuries*, le *Jour des Morts* et *Noël*, où les thèmes liturgiques et les cantiques populaires sont traités tantôt comme idée principale, tantôt en contrepoint, et même mêlés en polyphonie pittoresque. Malgré la technique savante de M. Périlhou, ces quatre pièces sont, grâce à leur structure solide, d'une grande clarté, d'un charme irrésistible. Le succès en fut très vif.

Au même Concert, signalons une parfaite exécution de la facile symphonie de Dvorak, *Aus der Neuen Welt* (du Nouveau-Monde), *Murmures de la Forêt* et du *Carnaval* à Paris, rapsodie de Svendsen, d'un joli brio, bien que d'un parisianisme douteux.

La série des concerts modernes, spécialement réservés aux virtuoses, a été ouvert dimanche par l'excellent pianiste Ludovic Breitner qui a interprété la *Grande Fantaisie* de Schubert et les *Djinns* de César Franck.

Au programme figuraient des pages de Beethoven, Bellini, Saint-Saëns, Lassen, Schumann et Wagner, qui ont été exécutées en toute perfection par l'orchestre.

Dans son audience du 3 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Anselmo, Joseph-Noël-Jean, né à Monaco le 22 décembre 1879, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 52 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

1<sup>o</sup> Borgo, Guillaume-Edouard, né à Nizza-Monferrato (Italie) le 4 août 1892, manœuvre ;

2° Bracco, Laurent, né à Roccabruna (Italie) le 24 juillet 1891, manœuvre ;

3° Guglielmi, Augustin, né à Sanremo (Italie) le 10 avril 1891, sans profession, demeurant tous trois à Monaco, coupables de vol simple, acquittés comme ayant agi sans discernement, ordonné toutefois leur détention dans une maison de correction jusqu'à dix-neuf ans accomplis. Déclaré leurs parents civilement responsables.

Criquetboeuf, René-Félix, né au Havre (Seine-Inférieure) le 15 juillet 1886, comptable, ayant demeuré à Monaco, cinq ans de réclusion (par contumace) pour abus de confiance qualifié ;

Zuffo, Louis, né à Magliolo (Italie) en 1852, journalier, demeurant à Nice, six jours de prison pour mendicité ;

Lizoy, Michel, né à Vichy (Allier) le 28 octobre 1886, peintre-décorateur, sans domicile fixe, huit jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Gavaïry, François, né à Grasse (Alpes-Maritimes) le 27 mars 1862, manœuvre, demeurant à Grasse, huit jours de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Notheaux, Pierre-Adolphe-François, né à Suteville-sur-Mer (Seine-Inférieure) le 4 juillet 1865, journalier, sans domicile fixe, douze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

Jeudi 10 Janvier 1907, à 2 heures et demie

## 8° CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Don Juan, ouverture ..... Mozart.  
Symphonie en Si bémol (n° 12) ..... Haydn.  
Léonore, ouverture ..... Beethoven.  
La Croisade des Enfants (prélude) ..... G. Pierné.  
(Première audition).  
L'Enfant Prodigue (Cortège et air de danse) ... Debussy.  
(Première audition).  
Entrée des Dieux au Walhall ..... Wagner.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 27 tireurs ont pris part au tir. Le *Prix de Janvier* (26 m.) a été gagné par MM. Owers et Moncorgé, tuant 7 sur 7, qui partagent les deux premières places ; M. Clément Duval, tuant 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. d'Aubigny, Owers, Piccaluga, Schaedel, Hans Marsch, V. Pennell, Picconi.

Vendredi, 25 tireurs ont pris part au *Prix Saint-Trivier*. MM. le capitaine Stratford (22 m.) et le comte Czernin (26 m. 1/4), tuant 10 sur 10, partagent les deux premières places ; MM. Hileret (20 m.) et Ducourneau (20 m.), tuant 9 sur 10, partagent la troisième place.

La poule a été gagnée par MM. d'Aubigny et des Chaux.

Le *Prix Gajoli*, handicap, a réuni, samedi, 27 tireurs. MM. Erskine (24 m.) et Schaedel (26 m. 1/4), tuant 5 sur 5, partagent les deux premières places. M. d'Aubigny (27 m.), tuant 4 sur 5, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. V. Pennell, Hileret, Picconi, E. Hileret, comte de Robiano, Owers.

Jeudi 10 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 francs.  
Samedi 12 janvier. — *Prix Journu* (hand.), 1,000 fr.  
Lundi 14 janvier. — *Prix Moncorgé* (distance fixe), 1,000 francs.  
Mardi 15 janvier. — *Prix des Myosotis* (hand.), 1,000 fr.

## SUR LE LITTORAL

De Nice :

M. de Nelidoff, ambassadeur de Russie à Paris, et M<sup>me</sup> de Nelidoff, sont arrivés jeudi à Nice, par le train de luxe de 11 heures 50 du matin.

M<sup>rs</sup> Clara Samuel et M. Herbert Samuel, sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur au Parlement anglais, et M<sup>rs</sup> Herbert Samuel sont arrivés au Winter Palace pour y passer l'hiver.

M. Etienne, ancien ministre de la Guerre, qui était l'hôte de M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, a quitté Nice samedi matin, se rendant en automobile à Cannes, d'où il est parti, dans la soirée, pour Paris.

M. Paul Hervieu, de l'Académie Française, qui était de passage à Nice, est parti pour Paris dimanche.

Signalons également le départ de M. Darracq et de M. Charley, les constructeurs d'automobiles bien connus qui, après un court séjour à Nice, sont repartis pour Paris.

M. Bourdon, ancien procureur de la République à Nice, actuellement directeur des Affaires criminelles et des Grâces au ministère de la Justice, et M. Bertulus, conseiller à la Cour d'appel de Paris, qui a occupé, à Nice, les fonctions de juge d'instruction, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Samedi, à 10 heures du matin, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Théophile Bottone, notaire à Villefranche, maire de Fontan, officier de l'Instruction publique, décédé à Nice, à l'âge de 70 ans.

Cette mort met en deuil de nombreuses et anciennes familles du département.

Les obsèques de M. Antoine Gallin, ancien conseiller municipal de Nice, ont eu lieu jeudi au milieu d'un nombreux cortège.

M. Antoine Gallin, qui avait occupé pendant de longues années une large place dans l'administration de la ville, était un fondateur de la Caisse d'Épargne et de plusieurs Sociétés de bienfaisance.

De Cannes :

M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil des Ministres, est arrivé jeudi matin, à Cannes, dans le plus strict incognito, par le train de 9 heures et demie.

M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, lui a fait présenter ses salutations par M. Caire, commissaire spécial adjoint.

M. Léon Bourgeois est descendu chez sa parente, M<sup>me</sup> Camus. Il est reparti dans la soirée, pour une localité des environs.

Le prince Ghika est arrivé, auprès de la princesse, sa femme et de ses enfants.

Lord, Lady Brougham et leur famille sont arrivés ces jours-ci en leur château Eléonore, route de Fréjus.

## Lettre de Paris

Paris, 7 Janvier 1907.

Voici passé le jour de l'an ; on s'est embrassé ; on a échangé des souhaits et des cadeaux, le plus souvent sans conviction comme sans plaisir. Cependant, à la dernière séance de l'Académie de médecine, le docteur Bertillon, directeur des travaux statistiques de la ville de Paris, est venu, en guise d'étrennes, annoncer aux Parisiens que leur ville s'assainit fort heureusement et est en passe de devenir l'une des plus hygiéniques du monde. Voilà qui ne laissera indifférents ni les Parisiens, bien entendu, ni les étrangers qui, à toute époque de l'année, peuplent nos boulevards et nos avenues. Donnons donc quelques détails :

Alors que, sous la Restauration, la mortalité parisienne s'élevait à 38 décès pour 1,000 habitants, elle n'est plus aujourd'hui que de 17 pour 1,000. Et c'est là à coup sûr une belle victoire de l'hygiène telle que l'ont orientée les doctrines pastoriennes.

Les maladies contagieuses de l'enfance ont à ce point diminué, qu'il ne meurt plus actuellement que 55 enfants de moins de cinq ans, alors que, il y a quatre-vingts ans, il en mourait 150 pour 1,000. Le vaccin de la diphtérie et les précautions antiseptiques, qui se généralisent chaque jour, sont pour beaucoup dans cette baisse des statistiques funèbres.

Pour l'âge adulte, la diminution de la mortalité est moins importante, mais indiscutable pourtant. La tuberculose elle-même tend à se faire moins meurtrière ; encore que nous ayons, sur ce point, beaucoup à envier à d'autres capitales.

Paris, qui compte actuellement 2,722,731 habitants, fait, grâce à son organisation hygiénique, une économie annuelle de 19,000 vies humaines. C'est fort encourageant.

D'ailleurs si l'on meurt encore un peu, pour n'en pas perdre l'habitude, on ne vieillit plus, on ne doit plus vieillir. Ce sont deux docteurs qui nous l'apprennent. Il suffira pour cela de se soumettre aux courants de haute fréquence présentés jadis à l'Académie des Sciences par M. le professeur d'Arsonval.

Si l'on vieillit, paraît-il, c'est que la pression du sang dans les artères est exagérée. L'électricité la ramène à l'état normal.

Avouons toutefois que tout le monde n'est pas d'accord. Le médecin Tant-Pis rabat l'enthousiasme de son camarade Tant-Mieux et il se pourrait faire qu'au moins pour quelque temps encore, vieillir, comme le dit la sagesse populaire, soit la seule manière de ne pas mourir.

Et l'anéantissement, c'est bien là le pis. Disparaître non seulement de la face du monde, mais de la mémoire des hommes. Il est vrai que, par le temps qui court, on a beaucoup de chances d'y survivre sous les espèces du marbre ou du bronze. Qui n'a pas sa statue ?

Il paraît pourtant que nous en manquions. On se hâte de réparer cette lacune.

Deux grands hommes vont prochainement être offerts à l'admiration des passants dans les jardins du Muséum. A vrai dire, cet hommage leur était bien dû. Il faut même reconnaître qu'on le leur a fait assez longtemps attendre. Le plus jeune d'entre eux, en effet, est mort en 1829.

Celui-ci, c'est Lamarck. « Lamarck, s'écrie non sans raison la *Revue Scientifique*, n'a pas en France de monument ! Le véritable fondateur de l'évolutionnisme a été injustement négligé et oublié, pendant que le nom de Darwin s'imposait exclusivement, dans l'esprit des biologistes ; il a été surtout oublié en France, parce qu'il était français. On a pourtant peine à croire que, dans la statuomanie qui nous accable et qui se hâte de sacrer grands hommes ceux qui disparaissent, sans laisser au temps, ce crible impitoyable, le temps de discerner le bon grain de l'ivraie, on n'ait même pas songé à l'une des plus grandes gloires de la France, à ce génial auteur du *Système* (1801) et de l'*Histoire naturelle* (1806) des animaux sans vertèbres.

« Le Muséum d'Histoire naturelle a pris l'initiative de cet hommage tardif autant que justifié, et l'on a pu lire la circulaire demandant la participation de tous à cette souscription nationale !

« Certes, Lamarck qui, par un scrupule excessif dont on ne peut que lui faire honneur, refusa en 1809 une chaire de zoologie à la Faculté des sciences, n'exerça pas par son enseignement du Muséum une influence très profonde. Le dédain de la science officielle, la misère noire dans laquelle vécut ses filles, voilà quels furent les signes de la reconnaissance de l'Etat français pour celui qui inaugura les conceptions biologiques les plus profondes dont on ne devait reconnaître l'importance que plus de trois quarts de siècle plus tard. »

Ce n'est pas sans doute pour la valeur scientifique de sa conception du monde qu'un marbre fixera dans les mêmes jardins les traits de Bernardin de Saint-Pierre. On a eu moins en vue l'auteur des *Etudes de la nature* que le conteur exquis de *Paul et Virginie*.

Lorsqu'en 1852, le Havre consacra une statue à son enfant, Musset, parla en prose et M. Ancelot s'exprima en vers. C'est en ces termes dithyrambiques qu'il célébra le finalisme de Bernardin :

Du rêveur, la pensée austère,  
Dans l'œuvre admirant l'ouvrier,  
Voit ce Dieu dont la loi féconde  
Fait naître et cache tout un monde  
Sous l'humble feuille du fraisier.

Ainsi parlaient les Académiciens en 1852. Car M. Ancelot était Immortel.

Aujourd'hui les théories de Lamarck ont détrôné celles de Bernardin. Mais rien n'affaiblira le charme de l'ardent et délicat poète où celui-ci, donnant une réplique moderne au chef-d'œuvre de Longus, a exalté la double jeunesse d'un sol neuf et d'âmes vierges.

Et si l'on s'étonne que ce conteur réçoive dans l'austère jardin une hospitalité digne d'un savant plus autorisé, on apprendra que c'est pour, avoir été pendant quelques mois intendant du Jardin royal des Plantes et des Cabinets d'Histoire naturelle.

Il avait été nommé par Terrier de Monciel, ce ministre de l'intérieur qui n'eut son portefeuille que trente-cinq jours, mais ce temps lui suffit pour que les Tuileries fussent envahies pendant son ministère.

Depuis la mort de Buffon, le Jardin du Roi n'était pas bien administré. M. de La Billarderie manqua d'« autorité scientifique ». Les savants désiraient voir nommer Daubenton ; Terrier de Monciel nomma Bernardin de Saint-Pierre, à qui Louis XVI dit :

— J'ai lu vos ouvrages. Ils sont d'un honnête homme et j'ai cru nommer en vous un digne successeur de Buffon.

Allons, pour cette fois, nous n'avons pas à regretter notre marbre. Saluons respectueusement ces deux grandes mémoires et réjouissons-nous que par une heureuse coïncidence celui qui a découvert les lois du monde sensible et celui qui en a chanté la beauté reçoivent presque en même temps l'hommage qui leur était dû dans ce jardin consacré à la nature.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M<sup>e</sup> DE LOTH, avocat à Monaco.

## VENTE SUR LICITATION

Le lundi onze février mil neuf cent sept, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, au Palais de Justice, et par devant M. le baron de Rolland, président du dit Tribunal, commis à cet effet, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné :

**Une villa et terrain attenant, dénommée « Villa du Rond-Point »,** située à Monte Carlo, avenue des Fleurs, à proximité du Casino, composée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, surmonté d'un pavillon, confrontant au nord la dite avenue; au midi, à l'hôtel Métropole; à l'est, à la villa Riviera-Palace de M. Courox et à l'ouest à un escalier.

Le tout d'une contenance de 353 mètres carrés environ, porté au plan cadastral sous partie des numéros 293 et 309 de la section D.

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences des co-proprétaires ci-après désignés, savoir :

1° M<sup>me</sup> **Jeanne Braconier**, sans profession, veuve du comte **Franz de Monceau**, demeurant au château de Bomal (Luxembourg);

2° M<sup>me</sup> **Eugénie Braconier**, sans profession, épouse de M. **Richard Lamarche**, industriel et sénateur, qui l'assiste et autorise, demeurant ensemble à Liège;

3° M<sup>me</sup> **Frederiska Braconier**, sans profession, épouse séparée de corps et de biens de M. le comte **Hadelin de Marotte de Montigny**, qui l'assiste et autorise, demeurant ensemble tous deux à Bruxelles;

4° M<sup>me</sup> **Martha Braconier**, sans profession, épouse assistée et autorisée de M. **Rudolphe von Brandès**, capitaine au premier régiment d'infanterie, demeurant ensemble à Altona (Hanovre);

5° M<sup>me</sup> **Ernestine de Laminne**, épouse assistée et autorisée de M. le chevalier **Ludovic de Laminne**, propriétaires, domiciliés à Soheit-Tinlot;

6° M. le chevalier **Charles (dit Carlo) de Laminne**, rentier, demeurant à Liège, dûment assisté de son Conseil judiciaire M. **Albert Capitaine**, avocat à Liège;

7° M. le chevalier **René de Laminne**, rentier, demeurant à Liège;

8° M. le chevalier **Jean de Laminne**, sans profession, domicilié à Soheit-Tinlot, en état d'interdiction, agissant pour lui son tuteur, cousin et beau-frère, M. **Ludovic de Laminne**, ci-dessus désigné, son tuteur ad hoc, M. **Léon David**, receveur particulier à Liège y demeurant, et son subrogé-tuteur M. **Albert Capitaine**, sus-nommé, avocat à Liège.

Cette licitation a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, rendu sur la requête des collicitants, le 21 décembre 1906, enregistré, faisant droit à une Commission rogatoire à lui donnée par le Tribunal civil de première instance de Huys (Belgique) en son jugement du 4 avril 1906, enregistré à Monaco le 29 novembre 1906, f° 1 v°, c. 1, reçu trois francs, signé de Guiraud.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe du dit Tribunal où toute personne peut en prendre connaissance.

**MISE A PRIX**

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le jugement ordonnant la vente, à *quatre-vingt-huit mille francs*, outre les charges, ci. . . . . **88,000 fr.**

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales, devront, sous peine de déchéance, les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par M<sup>e</sup> de Loth, avocat poursuivant, à Monaco, le 7 janvier 1907.

E. DE LOTH, avocat.

Dûment enregistré.

Etude de M<sup>e</sup> **Alexandre EYMIN**, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco.

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION APRÈS SURENCHÈRE**

Le mercredi seize janvier mil neuf cent sept, à dix heures du matin, à Monaco, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> **EYMIN**, notaire à ce commis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, sur licitation, après surenchère, du fonds de commerce ci-après désigné.

Aux requête, poursuite et diligence de :

1° Madame **Anna-Ignazia Cora**, commerçante, demeurant ci-devant à Monaco et actuellement à Milan (Italie), rue Lanzoni, n° 47, veuve de monsieur **Charles-François Cossano**, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> **Suffren Reymond**, avocat.

2° Monsieur **Ange Vaccarezza**, négociant en vins, demeurant à Monaco, agissant au nom et comme tuteur datif du mineur **César Cossano**, enfant naturel dudit monsieur **Charles-François Cossano**, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée, aux termes d'une

délibération du conseil de famille dudit mineur, tenue sous la présidence de monsieur le Juge de Paix de Monaco, le vingt-deux avril mil neuf cent cinq.

Cette vente a été autorisée par deux Ordonnances de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, rendues sur requêtes, les vingt-trois août mil neuf cent six et quatre décembre suivant.

Elle avait été fixée au vingt-sept décembre mil neuf cent six et le fonds a été adjugé à monsieur **Bernard-Constant Isala**, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, boulevard Charles III, moyennant le prix principal, outre les charges, de *deux mille cinquante francs*, mais suivant procès-verbal aux minutes de M<sup>e</sup> **Eymin**, notaire soussigné, en date du vingt-neuf décembre même mois, accepté par les parties en cause, le même jour, monsieur **Louis Orenge**, restaurateur, demeurant à Monaco, boulevard de la Condamine, n° 5, a déclaré surenchérir du sixième, soit de *trois cent quarante et un francs soixante-six centimes* et porter à *deux mille trois cent quatre-vingt-onze francs soixante-six centimes* le prix principal de l'adjudication.

Le fonds de commerce à vendre consiste dans le *fonds de Restaurant et de location en garni* exploité à Monaco, quartier de la Condamine, rue Caroline et rue des Gazomètres, comprenant : la clientèle ou achalandage, les objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation, les vins et marchandises pouvant dépendre dudit fonds, le droit au bail des lieux et toutes dépenses.

Cette vente aura lieu, outre les charges, sur la mise à prix formée du prix principal de l'adjudication du vingt-sept décembre mil neuf cent six, et du montant de la surenchère, soit de *deux mille trois cent quatre-vingt-onze francs soixante-six centimes*, ci :

**2,391 fr. 66**

La somme à consigner pour enchérir est de mille francs, ci. . . . . **1,000 francs.**

L'adjudicataire devra obtenir, à ses risques et périls, les autorisations et licences nécessaires pour l'exploitation du fonds à vendre.

Fait et rédigé par M<sup>e</sup> **Alexandre EYMIN**, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, commis pour procéder à la vente.

Monaco, le huit janvier mil neuf cent sept.

Signé : **Alex. EYMIN.**

Etude de M<sup>e</sup> **Charles TOBON**, huissier à Monaco 30, rue du Milieu

**VENTE APRÈS DÉCÈS**

Le *mercredi 16 janvier 1907* et jours suivants, à deux heures du soir, dans la salle des fêtes de la *Villa Louise*, avenue de la Costa, n° 27, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un *riche mobilier* de salons, salle à manger, chambres à coucher et vestibules, tableaux anciens et modernes, aquarelles et gravures, meubles styles Renaissance, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, meubles Empire, statuettes, bronzes et marbres, objets d'art, grands lustres, lampadaires, huit grandes appliques en bois doré, tapisserie Louis XIII, tentures, rideaux et tapis, etc., et d'une quantité de *vins fins rouges et blancs* : bourgogne, bordeaux, champagne, vins de Corse et d'Italie, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

**Charles TOBON.**

On commencera par la vente des vins. Exposition les 14 et 15 janvier, de 2 à 4 heures du soir.

**AVIS**

Suivant acte sous seing privé fait en double à Monaco le trente et un décembre mil neuf cent six, enregistré le quatre janvier mil neuf cent sept, folio 26 verso, cases 7 et suivantes, aux droits de soixante-dix francs cinquante-deux centimes, par M. A. de Guiraud,

**M. Laurent Bouillet**, négociant industriel, demeurant à Monte Carlo,

Et **M. L. Charles Vernier**, ingénieur des arts et manufactures, directeur général de la maison Bouillet depuis six années, demeurant à Monte Carlo, ont formé entre eux une Société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation de l'industrie et du commerce de la plomberie, couverture, appareils sanitaires, chauffage, gaz, électricité et tous accessoires.

Le siège social est à Monte Carlo, place du Crédit Lyonnais.

La durée de la Société est de deux années et trois mois à partir du premier janvier mil neuf cent sept jusqu'au trente et un mars mil neuf cent neuf.

La raison et la signature sociales sont :

**Laurent Bouillet et Cie**, avec les dénominations commerciales « **LAURENT BOUILLET** » — « **CONTINENTAL SANITARY WORKS** » — et « **LA PLOMBERIE MODERNE DE L. BOUILLET** » qui pourront être employées soit seules, soit précédées ou suivies de la raison sociale.

La signature sociale appartient aux deux associés qui ne peuvent en faire usage que dans l'intérêt de la Société.

Le capital social est de *six cent mille francs*.

Un extrait de l'acte de Société, contenant les indications prescrites par l'article 50 du Code de Commerce, enregistré à Monaco, le cinq janvier mil neuf cent sept, par M. le Receveur, qui a perçu un franc, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jour-d'hui même.

Pour extrait.

Monte Carlo, le 5 janvier 1907.

Lu et approuvé,

L. BOUILLET.

Lu et approuvé,

CH. VERNIER.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**EXTRAIT**

Suivant arrêt rendu par le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, statuant en matière criminelle, le 3 janvier 1907,

Le nommé **Criqueboeuf, René-Félix**, fils de Charles-Victor et de SEMINEL, Louise-Félicité, né au Havre (Seine-Inférieure), le 15 juillet 1886, comptable, ayant demeuré à Monaco, a été condamné, pour crime d'abus de confiance — par application de l'article 406, paragraphes I et II, du Code Pénal — à **cinq ans de réclusion** et aux frais.

Pour extrait conforme, délivré à M. l'Avocat Général en exécution de l'art. 525 du Code de procédure pénale. Monaco, le 5 janvier 1907.

Le Greffier en Chef,

RAYBAUDI.

**A VENDRE** FONDS DE COMMERCE **Boulangerie, Epicerie, Vins à emporter, Pétrole, Bois et Charbons**, exploité à MONTE CARLO, 14, boulevard d'Italie.

S'adresser à M. Croco, syndic de la faillite François Giaume, à Monaco.

**Nettoyage à Sec spécial.** Gants depuis 0f 25. Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. — Magasin : villa Paola, 25, boulev. du Nord **Monte Carlo**

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

ARRIVÉES du 1<sup>er</sup> au 6 Janvier 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	y. à v. Capercailze, angl.	Jones	Sur lest.
San-Remo	y. à v. Grace-Darling, ang.	Richard	Id.
Menton	y. à v. Branwen, angl.	Groves	Id.
Nice	y. à vap. Calanthe, amér.	Davis	Id.
Cardiff	vap. Ragnhild, norw.	Gundersen	Houille.
Newcastle	vap. Alfred-Menzel, all.	Christensen	Id.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Rocca	March. div.
Marseille	chal. Marseillais, fr.	Mattei	Matériaux.
St-Tropez	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Cannes	b. Marie-Madeleine, fr.	Ferrero	Sable.

DÉPARTS du 1<sup>er</sup> au 6 Janvier

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à v. Capercailze, angl.	Jones	Sur lest
Menton	y. à v. Branwen, angl.	Groves	Id.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Rocca	Id.
Menton	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Cannes	b. Marie-Madeleine, fr.	Ferrero	Sur lest.